

- PERSONNELS SOIGNANTS EXTERIEURS -**A – Objet**

Ces consignes sont adressées aux personnes et personnels soignants prenant en charge un patient ayant réalisé une **scintigraphie à SCINTIDOC- Clémentville - ou - Centre Médical Odysseum - .**

Hors examens TEP scan : qui ne nécessitent aucune consigne

B – Précautions de radioprotection**2.1. Consignes pour les patients**

Après une scintigraphie, il est conseillé au patient de bien boire pendant 12 heures afin d'éliminer le radiopharmaceutique administré.

2.2. Consignes pour la famille et les proches

Concernant la famille, les proches, les femmes enceintes et les enfants en bas âge, aucune mesure particulière n'est recommandée.

2.3. Consignes pour le personnel soignant

Pour le personnel soignant des services de soins extérieurs, l'exposition est particulièrement faible et aucune donnée n'est disponible permettant de recommander une conduite à tenir particulière, en dehors de celles qui visent à limiter la contamination.

Pour les soins, le port de gants jetables est recommandé afin de limiter la contamination.

Il est recommandé, pour les patients hospitalisés, de collecter les déchets solides (protections périodiques, sondes urinaires, couches...) durant 24 heures, et de les conserver durant 48 heures aux fins de décroissance. Ces déchets pourront ensuite être éliminés par les voies habituelles.

- RETENIR -

Exposition très faible ne nécessitant pas de précautions particulières pour les soignants

Port de **gants jetables** pour les soins

Collecter les déchets dans un sac en plastique indépendant durant **24 heures**

Isoler les déchets (dans un placard ou lieu non fréquenté par le personnel) pendant **48 heures** avant élimination par le circuit habituel des déchets.